

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres Départements
Un an ..... 3 fr.	ANNONCES la ligne . . . . . 30 cent	Un an..... 3 fr, 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

20 Août. — Exécution capitale, à Saint-Sébastien, d'Angiolillo, l'assassin de M. Canovas.

21 Août — Un détachement survenu sur la ligne de Serquigny à Rouen-Orléans, cause la mort du notaire de Beaumont-le-Roger et des blessures à une quinzaine d'autres voyageurs.

22 Août. — Le bureau du Conseil municipal de Paris se réunit pour délibérer sur la question de l'élévation du prix du pain.

23 Août — Arrivée à Cronstadt de l'escadre française, amenant en Russie M. Félix Faure, Président de la République, qui est reçu par l'empereur, à bord de l'*Alexandria*, à son arrivée à Péterhof. Une réception des plus chaleureuses et les acclamations les plus enthousiastes accueillent le Président de la République Française.

24 Août — La présence de M. Félix Faure en Russie, est fêtée avec un enthousiasme indescriptible. La journée se termine par un grand dîner officiel donné en son honneur par l'empereur et l'impératrice au palais de Peterhof, puis par une représentation de gala au grand théâtre impérial.

25 Août — Le Président de la République assiste avec l'Empereur de Russie

à une revue des troupes russes au camp de Krasnoïe Selo. Cette magnifique parade militaire est suivie d'un grand déjeuner au cours duquel des toasts sont portés par l'empereur et par le Président de la République en l'honneur des deux nations amies.

— Le Président de la République de l'Uruguay est assassiné d'un coup de revolver.

-- Les membres des bureaux du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris, sont reçus par M. Méline, ministre de l'agriculture, à qui ils exposent les graves inconvénients résultant, pour les classes ouvrières, de l'augmentation progressive du prix du pain. Le Président du Conseil des ministres promet de soumettre la question à ses collègues et de rechercher les moyens d'atténuer cette crise dans la mesure du possible.

26 Août — L'alliance Franco-Russe, est proclamée hautement à Cronstadt par le Président de la République française et ensuite par l'empereur de Russie, dans un toast échangé à bord du *Pothuan*. Cette manifestation solennelle de l'union des deux peuples produit en France une impression des plus favorables elle est aussi l'objet des commentaires de la presse européenne.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

On se souvient que dans une des précédentes séances, la Société d'horticulture du canton de Dammartin avait chargé une commission de rédiger un rapport concluant à l'utilité des plantations d'arbres fruitiers sur les routes et les chemins, et établissant approximativement, les avantages qu'on pourrait en espérer.

Ce travail fut adressé au Conseil général de Seine-et-Marne, qui au cours de la session d'août, a remis la question en discussion.

Il a été décidé qu'à la prochaine session de l'assemblée départementale, la commission de la voirie présentera un rapport qui fera connaître les résultats obtenus par les essais de plantations fruitières en Seine-et-Marne.

— Le Conseil municipal de Dammartin s'est réuni vendredi soir sous la présidence de M. Hemar, maire, assisté de M. Moreau, adjoint, et de MM. Dupille Léonor, Michel, de Chalambert, D'Beuve, Berger, Lemaire, Cheneval.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est approuvé, M. le Maire fait part à l'assemblée de la mesure qu'il a prise, selon l'usage adopté, au sujet de la chasse dans les vergers, qui ne sera ouverte que le dimanche 7 novembre prochain. Le Conseil ratifie cette décision.

MM. Léonor Dupille et Lemarié sont désignés comme commissaires chargés de la formation des listes d'électeurs consulaires.

M. le Maire présente au Conseil les plans de reconnaissance des chemins dits d'*En bas* et de la *Morre Lorillard*, dont le bornage devra être effectué

ultérieurement.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Lagarre comportant réclamation au sujet d'une conduite d'eau. Le conseil se prononce pour l'application de l'art. 16 du règlement.

M. de Chalambert, membre de la commission des travaux donne lecture d'un rapport concernant des travaux urgents à exécuter à l'usine de Ver. Ces travaux devant s'élever à environ mille francs seront exécutés sous la direction de l'architecte municipal.

Quelques observations sont faites au sujet de la fermeture de la Halle, de la confection des caniveaux de la rue de la Porte-au-Pain et de la rue de la Halle, ainsi que des travaux de la rue des Oulches. M. le maire dit que des mesures seront prises en vue de donner satisfaction à ces réclamations.

La séance est levée à neuf heures un quart.

— L'Exposition artistique de Dammartin poursuit son évolution avec un égal succès, et le Comité continue avec un judicieux discernement, d'acquiescer pour la tombola — qui sera une véritable surprise — de remarquables tableaux, dont la valeur dépassera de beaucoup le montant des entrées, étant donné le chiffre élevé des souscriptions particulières, auquel viennent encore s'ajouter les nombreux lots donnés ou promis par de généreux donateurs, ainsi que quatre superbes gravures avant la lettre, offertes au nom du Gouvernement, par le ministre des Beaux-Arts.

En raison du peu de délai qui nous sépare de la fermeture, fixée irrévocablement au mardi 31 août à six heures du soir, il y a lieu de s'attendre, pour ces trois dernières journées, à de nombreuses entrées, donnant droit, comme

les précédentes, à la tombola, dont il ne sera vendu aucun numéro après la fermeture de l'exposition.

Nos lecteurs trouveront plus loin l'intéressante fantaisie rimée de notre compatriote Léonor Dupille, sur l'exposition de Dammartin. Un autre compte-rendu non moins spirituel bien qu'écrit en prose, a paru lundi dernier, sous la signature d'André Dupont, dans le *Courrier français*, accompagnant l'humouristique dessin de Willette.

D'autre part, notre aimable collègue de l'*Echo de la Brie* a inséré dans son numéro du 27 août, sous la signature de Tiepolo, une remarquable étude critique sur la peinture en général et le salon Dammartinois en particulier.

### SAINT-MARD

Un certain nombre d'habitants de Saint-Mard sont encore sous l'impression désagréable de l'escroquerie dont ils ont été victimes par de pseudo-photographes de Paris, qui de droite et de gauche leur ont escroqué une cinquantaine de francs.

Comme il y avait lieu de le craindre, ces escrocs ont renouvelé dans d'autres localités, et avec le même succès, leur lucrative industrie, ainsi que nous l'apprend le *Briard*, dans l'entrefilet suivant :

Il y a une quinzaine de jours, les 6 et 7 août, descendaient à Crécy, deux individus se disant représentants d'une grande maison le photographie de la rue de Bondy à Paris. Ces deux compères se présentaient à domicile, et offraient en donnant le prospectus de la maison, de faire pour trois ou six francs, une demi-douzaine ou une douzaine de portraits-cartes, plus une grande photographie, dont ils montraient un échantillon ; ils allaient revenir dans quelques jours avec les appareils nécessaires ; ils possédaient une voiture automobile qui servirait au transport.

On versait seulement les deux tiers immédiatement, soit deux ou quatre francs et le reste après réception des photographies, dont la réussite était garantie naturellement. Nombreuses furent les dupes que firent ces deux individus, à Crécy, à Vilhers la Chapelle, Voulangis, etc. ; Leur recette a dû être bonne ! Inutile de dire qu'ils n'ont pas reparu, qu'on les attend toujours.

Une jeune dame à qui nous demandions des renseignements à ce sujet nous disait : J'avais d'abord refusé, prise d'un doute ou d'un pressentiment ; puis séduite par le portrait agrandi, j'y suis allée de quatre francs, mais qu'ils y reviennent !

Ils n'y reviendront pas, bonne dame, mais il faut espérer qu'on les rattrapera quelque part et qu'on les ramènera. Alors on pourra rire à son tour à leurs dépens.

### THIEUX

Il y a quelques jours, le sieur Mathieu Léon, ouvrier chez M. Glorian-Bruneau, cressonnier, vit dans la ruelle Crochet, territoire de Thieux, une voiture attelée d'un cheval rouge, qu'accompagnaient deux individus qui cueillèrent au passage, plusieurs artichauts dans un champ appartenant à son maître. Il en fit la déclaration au garde champêtre et celui-ci, rejoignant la voiture demanda au conducteur, s'il n'avait pas d'artichauts. Malgré leur réponse négative, il souleva un sac qu'il aperçut dans la voiture et trouva un tas de treize artichauts.

Le même ouvrier déclara aussi au garde que le 17 vers sept heures du matin, il avait vu au même endroit un charretier prendre trois artichauts et repartir vivement dans sa voiture sans qu'il put l'atteindre. L'individu arrêta être l'auteur de ce premier larcin mais il fut reconnu par Mme Dekeizer marchande de vins à Thieux qui déclara que le 17, ce même charretier lui avait amené un porc et propose de lui vendre des artichauts qu'elle refusa.



Cet individu se nomme Eugène Lerou, âgé de 35 ans et son camarade, sujet suisse, Eugène-Gabriel Guavanelli 27 ans, tous deux conducteurs de bestiaux, qui ont offert de payer les artichauts pour éviter d'être poursuivis. Cette grâce leur a été refusée, comme on pense.

— Mercredi dernier 25 Août, le garde-champêtre Albert Martin, en tournée de service, aperçut, à six heures du matin, non loin de la halte de Thieux, deux individus à mine louche qui semblaient vouloir prendre le train. L'un d'eux avait sur le dos une sorte de boîte à lunettes, dans laquelle le brave garde flairait quelque méfait, car il demanda au porteur de lui en faire voir le contenu. Six beaux artichauts et des vêtements mouillés remplissaient la boîte.

Questionné sur la provenance des artichauts, l'individu répondit qu'il les avait achetés chez un marchand de vins, près de l'église, mais il fut reconnu que cela était faux : alors il prétendit qu'on les lui avait donnés : autre mensonge, car il fut reconnu que lesdits artichauts avaient été volés dans le champ de M. Bruneau Glorian cultivateur à Thieux.

Aide du nommé Louyot Edmond, manœuvrier à Thieux, le garde tenta de conduire l'individu au poste de la commune, mais à un moment donné, le malandrin jeta sa boîte dans les jambes de Louyot qu'il blessa ; puis tenta de s'évader en appelant au secours, son camarade Louis qui ne vint pas : mais suivi de près par le garde, il fut rattrapé. Là, s'engagea une lutte acharnée au cours de laquelle le drôle tenta d'étrangler le garde et le frappa à la figure, cherchant aussi à le mordre.

Pendant ce temps Louyot revint et prêta main forte au représentant de la Loi et tous deux conduisirent l'individu au poste.

Là, le garde Martin, qui avait remarqué l'ampleur démesurée des hanches de son prisonnier, le fouilla et le trouva nanti d'un sac qui était enroulé autour de son corps et contenait quatorze perdrix et deux alouettes, qui ont été portées à la mairie, pour être vendues au profit du bureau de bienfaisance.

Questionné sur son identité, le braconnier-maraudeur a déclaré se nommer Bauge Casimir-Emmanuel charbonnier demeurant 5 cité Duret, à Paris : mais il a refusé de faire connaître le nom de son camarade qui était parvenu à prendre le train et à filer sur Paris.

Cet acte de bravoure professionnelle fait honneur au garde Martin qui a déjà fait ses preuves dans des circonstances difficiles.

#### SAINT-SOUFFLETS

Mme Rain, femme Renault, sortit de son domicile avant-hier, vers dix heures du soir, en disant à son mari qu'elle allait chercher son fils qui n'était pas encore rentré.

Vers 11 heures Mme Rain n'était pas de retour et son mari commençait à s'impatienter, lorsqu'à 11 heures 1/4 son fils vint le prévenir qu'il venait de trouver sa mère morte à l'extrémité du village à environ 30 mètres de sa demeure.

M. le docteur Émery, de Brégy venu pour constater le décès, déclara que Mme Rain avait succombé à une congestion cérébrale.

*(Journal de Seine-et-Marne)*

#### OTUIS

Le nommé Jean Goujon, qui reve-

nait des champs dimanche dernier avec sa voiture à âne, a eu des démêlés avec des jeunes gens, dont l'un d'eux s'est porté sur lui à des voies de fait dont il aura à rendre compte devant la justice.

Les gendarmes informés de cette bagarre, se rendirent lundi matin sur les lieux, mais, par malheur, l'un des cavaliers fut précipité à terre par la chute de son cheval, qui se fit de profondes blessures aux genoux. Le gendarme en a été cependant quitte, heureusement, avec de légères contusions dont il est entièrement remis.

#### VILLEPARISIS

Deux voisines, les femmes Chaperon Octavie et Martin Marie, sont appelées devant le tribunal correctionnel de Meaux pour coups réciproques.

Cause de la bataille : le petit garçon de la femme Chaperon qui jouait devant la porte de la femme Martin, ce qui déplaisait à cette dernière.

Sont condamnées à chacun 30 francs d'amende avec application de la loi Béranger.

#### MORTEFONTAINE

Un charretier du nom de Legent, âgé de 20 ans, s'étant pris de querelle avec la femme Fèvé, âgée de 60 ans, lui a adressé ensuite un coup de poing et la mordit même, paraît-il, à la main.

Le fils Fèvé, étant arrivé, fut à son tour houspillé par Legent.

Plainte a été portée contre Legent, qui déclare n'avoir frappé personne dans cette altercation.

*(Journal de Senlis)*

#### CRISY

L'affaire Blanchard, enlèvement de récoltes saisies par huissier, est revenue cette semaine devant le tribunal correctionnel de Meaux.

Convaincu du délit, Blanchard est condamné à 24 heures de prison et 16 fr. d'amende.

#### MESNIL-AMELOT

Deux employés de la machine à battre de M. Boulassier, de Nemars, les nommés Creuzvault Maurice dit Moine, 32 ans, et Ghys Jules, 23 ans, dont il a été question précédemment, au sujet du vol d'un pain de sucre de 12 kilog. 500, au préjudice de M. Laurent, épicier marchand de vins, viennent de comparaître pour ce fait devant le tribunal correctionnel de Meaux.

Creuzvault qui a eu l'idée du vol est condamné à huit jours de prison ; son compère en est quitte avec six jours.

#### AÉROSTATION

On nous écrit :

Le 22 Août, à 7 h. 40' du soir, atterrissait à Jablines, le ballon *La ville de Sartrouville*, monté par MM. Justin Balzon et Victor Louet, aéronautes, tous deux membres de l'Académie d'aérostation Météorologique de France. Ce ballon était parti de Sartrouville à cinq heures précises.

Du récit des aéronautes, le ballon est monté jusqu'à 1350 mètres et le voyage s'est effectué au guide rope sur un assez long parcours.

Les habitants du pays sont accourus à la descente et ont prêté leur concours aux aéronautes pour le dégonflement du ballon, tandis que M. le maire de la commune mettait gracieusement à leur disposition, une de ses voitures pour le transport du matériel à la gare d'Esbly.

Les aéronautes sont partis le soir même pour Paris.

# Sur l'Exposition d'août 1897

A DAMMARTIN

Fantaisie rimée  
auprès membres du Comité

Par un beau jour d'août mil huit cent  
Quatre-vingt-dix-sept, en passant  
Apollon, Dieu des Arts, descend  
Sur Dammartin, où l'appelle  
Un peuple à son culte fidèle.

Aussitôt les cœurs ingénus  
De nos peintres, de nos poètes,  
Rêvent d'organiser des fêtes  
A faire croire aux fortes têtes  
Que les Russes sont revenus.

Chauffés par Phœbus en ballade,  
Plus vifs que des petits lézards,  
Comme ils frétille pour les arts!  
Dupérelle part en croisade :

Le maire donne la maison  
Qu'il a près de la Promenade.  
Alors tout marche à l'unisson :  
Son cousin d'un joli crayon  
Veut bien illustrer le volume  
Auquel André Dupont donnait  
La primeur d'un très beau sonnet ;  
Lemarié vite en ornait

Un catalogue, où, de coutume  
On se borne au sec numéro.  
On fait appel à l'influence  
D'André Maurel du *Figaro*,  
Qui, plein de cœur, d'intelligence,  
Sans plaindre ses soins se dépense.

On donne à Viollet Le Duc  
Le ministère des Finances.  
En imposant ce nouveau truc,  
Qu'il remboursera les avances  
Au moyen d'une tombola  
De tableaux qu'il achètera  
Ou que même on nous offrira (1)

Le soin de la correspondance  
Est pour Louis de Chalambert  
Qui, par sa bonne grâce, acquiert  
Des clients dans toute la France

On a bla...mé le Président  
Péripatophtodidyme  
De son concours intermittent :  
On ne saurait lui faire un crime  
D'un fait dont il serait victime,  
Si, girouette, il tourne au vent.  
— « Non, non, dit-il, quand on le raille,  
« Ne me jugez pas sur mon air.

(1) On pourra dire : ici, c'est vrai.  
Ils éclaircissent mieux qu'aucun Quai.

• Si vous voyiez quand je travaille !  
• Il n'est pas de bon qui me vaille ;  
• Je suis vraiment *Barre* de fer !

Mais le vni père de cette œuvre  
Celui qui, d'un bras affermi  
Dirigea toute la manœuvre,  
C'est l'artiste parfait, l'ami  
De tous, c'est Dupérelle.  
Nul avec plus d'art n'aurait su  
Faire ce qu'il avait conçu ;  
Et comme à voir juste il excelle.  
Son ardeur se double par celle  
De Pierre de Léonardi,  
Artiste aimable et plein de zèle,  
Au cœur chaud, à l'esprit hardi.

Sous de tels chefs, quelles allures !  
Les panneaux montent ; les tentures  
Se cassent en plis de satin ;  
Et dans l'espace d'un matin,  
La cour déserte est un jardin  
Éclatant de fleurs, de verdure.

Dès l'entrée, oh ! quel horizon !  
Quel bon goût ! Quelle fête habile  
Disposa ces fleurs... Seul D...  
Put fournir un si beau gazon !...

Semblant mises à l'aventure,  
Des corbeilles, où la mousse ar-  
-tistement rit sur la bordure,  
Portent vraiment la signature  
Du fin jardinier E. Moussard.

Ecartons enfin la tenture  
Dont les plis masquent l'ouverture..  
Mais c'est un vrai temple des arts.  
L'œil en vain veut se satisfaire,  
Trop de choses savent lui plaire.

Quand se calme l'étonnement  
Extrême du premier moment,  
De place en place l'on s'arrête,  
Près d'un vallon, près d'une crête,  
D'un paysage ou d'une tête ;  
On cherche, on discute ardemment ;  
Si parfois pointe la dispute,  
Un simple bon mot la culbute.

L'autre jour un jeune abbé m'a  
Dit : Pour me rafraîchir que n'ai-je  
Reçu de Madame Abbéna  
Son tableau frissonnant de neige.

Finale de Rosa Bonheur,  
En plein matin, pleine nature,  
Elle peint la bonne figure  
De son jardinier, un augure  
Qui greffe une rose à bonne heure.

Me voilà bien dans un pétrin.  
Comment faut-il que je m'en tire ?  
De nos artistes puis-je écrire

Le nom tout court comme en latin,  
Comme on dit Bonnat, Rochegrosse ?

Tout pis, chevaliers de la brosse,  
Très chers hôtes de Dammartin,  
Souffrez qu'un peu familière,  
Ma Muse laisse au vestiaire  
Dormir Madame avec Monsieur.

Pour commencer, du haut seigneur,  
De notre indulgent et bon maire,  
Je dis : Hémar, de son talent  
Donne un témoignage éblouissant :  
Esclave à marche de déesse,  
Scènes bibliques qu'on s'empresse  
D'admirer, portrait qu'éclairait  
L'œil noir des Boujard, chez Clara,  
Et cœtera, et cœtera.

Du triomphe de son édile  
Un grand honneur reste à la ville ;  
Du reste c'est don de famille :  
Un éclat remarquable brille  
Aux toiles de de Chalambert :  
Sur l'art quel horizon ouvert !  
Comme la pensée est émue  
Devant ces toiles où reflue  
Dans un dessin correct et sûr  
Un sentiment du Beau très pur.

C'est avec bonheur qu'on approche  
Des prêtresses de l'Art : Péroche,  
Viel Lamare, Dorin,  
Couchot, qui rêva de tourelles,  
Moreau, l'étonnante Abbéna,  
Laurentie et Ruet, toutes celles  
Qui semblent en peignant des fleurs  
Jeunes, délicates comme elles,  
Faire le portrait de leurs sœurs  
Afin de les rendre immortelles.

A chaque œuvre on voudrait pouvoir  
S'arrêter longtemps, la revoir :  
Léonardi lui seul complète  
Un vrai musée où se reflète  
Une âme qui sait émouvoir.

De quelle pulpe savoureuse  
Sont les raisins de Tourillon :  
On voit palpiter un rayon  
De soleil sur leur peau juteuse !  
Avec un art parfait sont peints  
Les tons de ses peaux de lapins.

Craignant qu'il me cherche querelle  
Je ne vante plus Dupérelle,  
Et cache pour lui mon béguin  
Dans les bois... sculptés de Béguin.

La Mer au lot de Bonnencontre  
Avec *L'Attente* se rencontre :  
Serait-ce leur nièce là contre ?  
Le tout est de bonne rencontre.

Gloire au camarade Mony,  
Le poète aimé de Jully,  
Dont le cerveau puissant fait dire  
Ce qu'il veut au Marbre, à la Lyre.

Il va bien, ton pinceau douillet,  
Aui Mondion, de Nantouillet.

D'Henri Damart la hardiesse  
A son œuvre étrange intéresse.

Simonidy, père Picard,  
Par son talent plein de souplesse,  
Attire sur vous le regard.

De Clément Max, Dammartin cause ;  
Dans l'œuvre jeune qu'il expose  
Le portrait seul n'en est pas cause.

De Colin avez vous joui ?  
Tout le monde répond : Orr...ouy.

Ventuejol, Zbinden, Willette,  
Quinsac, héros de la palette,  
Couturier, Doulement, Vignon,  
Scribe, Vezoux, Ruet, Gausson,  
Martin, Meulle, Pierson,  
Wilder, Guillet, Roger, Dumont,  
Fredillo-Boisserand, oh ! comme  
A tous on donnerai la pomme !  
— *Hallé*, vous tous, Gilquin, d'Huart,  
*Heyraud*, *Meslé*, tous fervents d'art.

Par une heureuse sympathie,  
Des maîtres en photographie,  
Barre, Congy, Chataux, Cartier,  
Lemarié, Magron, Tartier,  
Loutrel, Monin, Henri Ménier,  
Nous font avoir en mille images  
L'illusion de leurs voyages.

J'ai bavardé comme une pie  
Et n'ai plus droit à la copie !  
En deux mots, salut et merci,  
Artistes qui vintez ici  
Faire un honneur inoubliable  
A notre tout petit salon,  
Et pardonnez au pauvre diable  
Qui fut et si court et si long.

Le 22 Août 1897. LÉONOR DUMILLÉ.

Ils vont bien en Algérie !  
Au cours d'une polémique, un monsieur écrit à un journaliste :

« Quand je vous rencontrerai, je vous flanquerai mon pied où vous savez. »

Et le journaliste publie la lettre avec la réponse que voici :

« Je me suis empressé de communiquer votre lettre à la partie menacée. »

C'est bien amusant tout de même, et le monsieur a dû rire jaune.

COMPTOIR SPÉCIAL DE VENTE  
de VINS DE LA GIRONDE  
**E. VINCENT**

Dépositaire à DAMMARTIN

Prix très avantageux  
par suite de la vente directe du producteur  
au consommateur.

PRIME musicale gratuite

**PIANISTES** Lecteurs de la  
*PETITE GAZETTE*

Découpez ce bon et envoyez-le, avec votre  
adresse, à M. BAUIS, éditeur à Avesnes-le-  
Comte (Pas-de-Calais) : vous recevrez *gratis*  
et franco, un joli morceau de musique pour  
piano.

**2 VOITURES DE FAMILLE  
A VENDRE**

POUR CAUSE DE DÉCÈS

S'adresser 185 Grande Rue chez Madame  
*A. VINCENT*

**LE CIDRE ET LE POIRÉ**

Revue mensuelle des intérêts pomologiques  
et des arbres fruitiers de grande culture.  
Chaque numéro se compose de 52 pages  
in-8° raisin.

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction, et  
Administration à M. F. MULLER, directeur,  
Villa des Tillouls, à Nanterre (Seine)

Librairie-Papeterie **E. LEMARIÉ**

**TIMBRES EN CAOUTCHOUC**

en tous genres

depuis 0 fr. 20 la ligne

**ERMENONVILLE**

ANCIEN et MODERNE

par E. LEMARIÉ

Un vol. illustré de 134 pages in-18

Tiré à 250 exemplaires numérotés

1 fr. 50. Franco par la poste, 1 fr. 75

**Etiquettes** d'envoi  
imprimées  
sur papier parcheminé, avec grille mé-  
tallique, à l'usage des cultivateurs, ma-  
larchers, grainetiers, etc.

Le mille..... 3 fr. 50

Chantier-Docks de la Gare de  
DAMMARTIN-JUILLY  
**L. DESCHAMPS**

en face la gare à Saint-Mard

CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100<sup>ks</sup>

Grosse Gailleterie française, 1,2 gras  
sans fumée, 1<sup>re</sup> qualité . . . . . 3.50

Grosse Houille Charleroi, 1,2 gras,  
sans fumée, 1<sup>re</sup> qualité (tous gros  
morceaux sans aucune fine) . . . . . 3.80

Gailletin de même qualité . . . . . 4

Têtes de moineaux lavées, 1<sup>re</sup> qual. 3.70

Boulets ovoïdes pour chauffage économiq. 3

Anthracite anglais, 1<sup>re</sup> qualité. . . . . 5.50

Charbon de forge (noisettes). . . . . 2.80

Coko de gaz n° 0. . . . . l'hectol. 1.60

Charbon industriel et Briquettes  
depuis 21 fr. 50 les 1,000 kilos en gare.

**CADEAU-PRIME** Tout achat de  
1,000 kil. au chan-  
tier, donne droit à un joli dessous-de-plat  
à pied, en métal émaillé vert-clair, décoratif  
et préservant la nappe de toile cirée.

Sable de rivière, Caillou, Meulière,  
Gravier et Mignonnette pour jardins  
Briques blanches, rouges et réfractaires.  
Chaux vive et Chaux hydraulique.

Ciments et Tuyaux en grès.

Tuiles, Poteries, Chaperons de murs  
Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs).  
Fers de tous les profils.

Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb

Grillage galvanisé, Ronces, Fils, Poteaux

Pointes. . . . depuis 1 fr. 35 le paquet.

Pelles acier fondu, bout trempé. . . . 1.10

Bêches, Louchets, 1<sup>re</sup> qual. garant. 4

Fourches à cailloux, 9 dents . . . . . 7.50

Fourches et crocs à fumier, 4 dents. . . 2.75

Fourches à bêcher, 4 dents. . . . . 3.80

1<sup>re</sup> 65 1<sup>re</sup> 80 2<sup>me</sup> 10

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.50 1.75

— — 3 dents 1.90 2 2.20

Rateaux, Poulies de puits, Boulons

Seaux solides, tôle galvanisée. . . . . 1.60

Seaux d'écurie, — . . . . . 3.20

Arrosoirs, Lessiveuses

Tuyaux, Gueules-de-loup

Bois de construction : Chêne et Sapin

Planches brutes et rabotées. Moulures

Planches de Lorraine, 2 choix la p. . . 2.10

Vente en Détail aux Prix du Gros

Directeur-Gérant : E. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié à Dammartin

